

Les obligations légales en matière de Santé & Sécurité au Travail : où en suis-je ? - Distanciel

DURÉE

2h00 en distanciel

TARIF

Pris en charge par le Fare
Propreté*



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Examiner la mise en œuvre de ses obligations légales en S&ST à l'aide de l'autodiagnostic de la branche.

Définir ses priorités d'action pour mettre progressivement son entreprise en conformité avec l'ensemble des obligations légales et conventionnelles.

PROCHAINE SESSION

- ~~vendredi 7 novembre 2025 : 9h00 - 11h00~~

N'hésitez pas à [contacter votre centre régional](#) afin de connaître l'ensemble des sessions.

LE PROGRAMME

Phase formation à distance (Web-atelier) - 2h00 :

Identifier ses obligations légales et conventionnelles en matière de S&ST
S'approprier l'autodiagnostic de la branche en matière de respect des obligations de S&ST

Identifier les bonnes pratiques pour une mise en conformité progressive de ses obligations.

Définir son plan d'action pour se conformer à ses obligations

Phase action au sein de son entreprise (intersession) :

Mettre en application les acquis de la formation.

Mettre en œuvre son plan d'action.

Phase entretien d'accompagnement individuel à distance - 1h00 :

Lever les freins éventuels à la mise en œuvre du plan d'action.

PUBLIC

Dirigeants de PME/TPE -150 ETP

DURÉE

Atelier collectif en distanciel (2h00) + travaux intersession + complété par un accompagnement individuel d'une heure

COMPÉTENCES VISÉES

Conduire la mise en conformité légale et conventionnelle de son entreprise en matière S&ST.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, échange de pratiques, partages d'expériences et utilisation des outils de la Branche construits pour les TPE et PME.

Modalités d'évaluation : Questionnaire d'évaluation des acquis.

Animateur :

Consultant-formateur spécialisé en Santé & Sécurité au Travail

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Recommandation :

Un micro-ordinateur équipé d'une communication vidéo sur internet (webcam).

Un réseau internet Haut débit

* Pour les entreprises à jour de leurs cotisations au Fare Propreté

Programme - version 31 janvier 2023

[Téléchargez le catalogue complet](#)

INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Dirigeants de PME/TPE -150 ETP

PRCHAINES SESSIONS :

[Voir les sessions programmées](#)

VALIDATION :

Une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation. Une attestation de stage est remise à chaque participant.

Code de formation **SH801**

INHNI © Copyright 2025